

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mercredi 28 Mai 2014**

Lieu de réunion : mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal 21 Mai 2014

Date de publication :26 /05/2014

**Etaient Présents** : SAUMUR J Maire, MM CHARTIER M, RICHARD MJ, MARCHAND F ,  
Adjoints, DELAFAYE L , MITAULT F, BOURRIAUX JL , MOTHET V, RAYNAUD P,  
VALLADE M , BOUGE A , MARCHAND J ,  
**excusés** : GUYON M, KNOBLOCH P, MORILLON S,

**Absents**

Madame BOUGE Alexandra a été élue secrétaire

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présente,  
la séance débute à 12 heures 30

**Ordre du jour :**

- Réflexions budgétaires
- Retours commissions et réunions diverses
- proposition panneaux d'affichage
- proposition nettoyage vitre par entreprise
- point sur les travaux du Gîte
- point sur les travaux de Plan
- locations logements
- questions diverses

Monsieur le Maire demande à Madame Alexandra BOUGE de donner lecture du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce procès verbal;

• **Réflexions budgétaires**

Devant l'importance des questions à l'Ordre du Jour, le maire propose au Conseil de consacrer une séance ultérieure réservée à cette réflexion d'ici 3 semaines. Le Conseil approuve à l'unanimité.

## • Retour commissions et réunions diverses

### ↳ **Commission équipements loisirs, salle des fêtes, vie associative**

#### **Gestion de la salle des fêtes**

A la demande de Véronique MOTHET, la Commission s'est réunie au cours de laquelle il a été discuté les règles de fonctionnement de la Salle des Fêtes. Plusieurs décisions ont été prises et soumises au Conseil :

- Retirer les barres sur les portes, pendant l'occupation de la salle
- Prendre une délibération autorisant le maire à récupérer les restants dûs par l'intermédiaire du Trésor Public
- Elaboration d'un Règlement Intérieur, présenté au Conseil. Après discussion il convient de dissocier les deux clientèles concernées : les particuliers extérieurs d'une part, et les associations.

**Pour les clients extérieurs** à la commune, un contrat de location leur sera adressé au moment de la réservation, qui devra être retourné dûment accepté accompagné d'un chèque de caution de 150€ qui sera restitué une fois l'état des lieux de départ dûment validé.

#### **Pour les associations il convient de supprimer les articles relatifs au désistement et à la résiliation du contrat.**

Un contrat de location sera également adressé au représentant légal de l'association hors demande de caution.

Ces dispositions prendront effet dès que la Salle des Fêtes et la salle des Associations auront été remises en état, au plus tard fin Juin prochain.

Le Règlement Intérieur sera affiché dans la Salle des Fêtes ainsi que dans la salle des Associations afin de rappeler à tous l'importance d'occuper les lieux ainsi que l'utilisation des équipements qui les composent (meubles, vaisselle, propreté etc...) dans un esprit civique et de respect.

Un inventaire de la vaisselle a été effectué et la Commission propose une liste complémentaire d'achats à prévoir pour les deux salles, ainsi que l'acquisition d'un chariot «ménage». Un devis est en cours d'étude et dès sa validation la commande sera faite par Sophie BONVALET.

### ↳ **Commission SIVEER**

Laurent DELAFAYE, délégué pour la commune rappelle que le Syndicat des Eaux de la Vienne a procédé aux élections de son président et de son Bureau. Ont été élus Monsieur Gilbert BEAUJANEAU, ainsi que 10 vice-présidents, et sept membres du Bureau, dont Monsieur Rémy COOPMAN, président de la Communauté de Communes du Gencéen et Président du SIAEP de Gençay qui se partageront les 7 territoires.

### ↳ **Commission Voirie.**

Les membres de la Commission ont effectué une visite complète pour recenser les travaux à prévoir pour la remise en état ou l'entretien des chemins communaux.

Un programme de goudronnage est présenté avec début des travaux début Septembre prochain.

Il est proposé de réaliser un « dos d'âne » sur la route d'Usson, à l'entrée du bourg afin de ralentir les automobilistes à l'approche du lotissement.

Monsieur le maire va rencontrer le responsable de la subdivision Sud ainsi que le responsable du centre d'exploitation de la DAEE du Conseil Général afin d'avoir un diagnostic complet des travaux à envisager.

#### ↳ **Commission Affaires Scolaires**

Suite au rapport d'état des lieux rédigé pour le recensement des travaux de rajeunissement de l'école, il est convenu de réunir la Commission des Affaires Scolaires + la Commission Bâtiments le Samedi 21 Juin à 10 heures sur place.

Une réunion d'information pour faire le point sur l'organisation des activités périscolaires pour la rentrée, est prévue le Mardi 10 Juin prochain à 17 heures à l'école avec le corps enseignants et les représentants des parents d'élèves.

#### • **Propositions panneaux d'affichage**

Dans un souci d'esthétique il est proposé de supprimer tout l'affichage actuellement posé sur les vitres et portes d'entrée de la mairie et de placer des panneaux d'affichage plus fonctionnels. Deux devis sont présentés pour l'achat de deux panneaux pouvant afficher 18 feuilles avec vitrage plexichoc : l'un pour un montant de 773€HT l'unité (matériel basique) le deuxième pour un montant de 836€ ht l'unité (matériel plus esthétique).

Au final, après réflexion en commission, la décision s'est portée sur l'achat d'un panneau recto/verso auprès de la société COMAT ET VALCO pour un montant de 1495.74 €

#### • **Propositions nettoyage vitres par entreprise**

Sur la base du nettoyage complet des vitres de la mairie, du Foyer logement, de l'école, de la salle des fêtes, qui pour certains n'ont jamais été faits depuis la création des locaux, deux sociétés ont été contactées. JT NET a présenté un devis avec une première phase de travaux de remise en état pour 960€ et un coût d'entretien annuel de 629€ .

L'entretien annuel pourrait se faire deux fois par an : en Avril et en Septembre.

Une deuxième entreprise AZUR NET contactée a fait une proposition de prix nettement plus élevée.

C'est l'entreprise JT NET qui a été retenue;

#### • **Point sur les travaux du Gite « La Cavalière »**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les précédentes réunions concernant la rénovation di Gite "La Cavalière".

Il précise que lors du projet initial, il avait été décidé de la pose d'un poêle à granulés dans le cadre de la reconversion énergétique. Or il s'avère, après avis de la sous-commission départementale de sécurité ERP/IGH, que l'installation d'un tel appareil ne soit pas autorisée dans un hébergement de groupes.

Soucieux, cependant d'effectuer une réelle reconversion énergétique de ce bâtiment, le Conseil Municipal a envisagé la pose de panneaux solaires permettant l'utilisation d'un chauffe-eau électro-solaire. Là encore le dossier a été rejeté pour des raisons techniques au motif que ce type de matériel doit être utilisé quotidiennement et non seulement quelques mois dans l'année. Le projet est donc abandonné.

Le point sur ce dossier sera fait lors du prochain Conseil.

La plupart des portes sont inutilisables et seront à changer ( voir si possibilités avec entreprise POMMARET de USSON)

#### • **Point sur les travaux de Plan**

Traversée du Serbon : La Police de l'Eau a demandé le dépôt d'un dossier d'autorisation de traversée de rivière, deux mois avant le début des travaux. Dès que le niveau de la rivière le permettra le dossier sera déposé et les travaux pourront commencer.

### • **Locations logements**

Le logement au-dessus de l'Ecole est loué depuis le 15 Mai 2014

Le logement au Poney Club est loué à partir du 15 Juin 2014

Concernant les deux pavillons une annonce a été déposée sur le Bon Coin mais actuellement pas de piste sérieuse, mais le Conseil réaffirme sa priorité pour des futurs locataires ayant des enfants à scolariser.

### **Questions diverses**

↳ La fête annuelle de l'école de musique ayant lieu le 28 Juin prochain, la salle des Fêtes a été réservée mais si le temps le permet les parents d'élèves souhaiteraient que l'accès au bourg soit fermé à la circulation afin que des activités se fassent en plein air.

Compte tenu qu'une manifestation est organisée ce même jour par l'association Génération à Venir, Monsieur le Maire demande si les responsables de ces deux manifestations pouvaient se rencontrer afin de les regrouper pour mutualiser les moyens.

#### ↳ **Devis pour les cloches de l'Eglise**

Un devis ayant été présenté par la société GOUGEON, pour un montant de 4.348€ le Conseil estime trop onéreux l'opération et celle-ci est reportée ultérieurement.

↳ **La fête des Voisins qui se déroulera le 14 Juin prochain**, le Conseil accepte de laisser la lumière dans le bourg au-delà de l'extinction habituelle (0heure)

↳ Monsieur le maire informe le Conseil d'une proposition de SOREGIES pour des travaux d'enfouissement de réseaux (76.000€ entièrement pris à leur charge) La SOREGIES propose également l'installation de candélabres (tous les 25 m : budget pour 20 = 40.000€.)

Monsieur le maire propose une réflexion sur cette proposition et éventuellement d'inviter la SOREGIES à venir faire une présentation plus technique et complète au Conseil. De son côté il contactera les services concernés pour monter un dossier de demande de subvention. Un point sur ce dossier sera fait lors de la prochaine réunion de Conseil.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée.